



# La Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée



Rapport sur l'examen de la *Loi*  
Mai 2004



**Manitoba** 

*Bâtir l'avenir*



---

**MINISTRE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE  
ET DU TOURISME**

Bureau 118  
Palais législatif  
Winnipeg, (Manitoba) R3C 0V8  
CANADA

Monsieur George Hickes  
Président de l'Assemblée législative  
Province du Manitoba

Monsieur le président,

Conformément à l'article 98 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP), je suis heureux de vous remettre le présent rapport sur l'examen récent du fonctionnement de la *Loi*.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous les particuliers et groupes qui ont pris le temps d'examiner cette importante loi et de faire des suggestions réfléchies en personne ou par écrit. Ces perspectives seront très utiles lorsque mon ministère et Santé Manitoba prendront en considération tous les renseignements recueillis pendant notre processus d'examen.

J'aimerais également exprimer mon appréciation à Madame Kerri Irvin-Ross, députée de la circonscription de Fort Garry, pour son leadership dynamique pendant le processus de consultation publique.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Robison'.

Eric Robison  
Ministre de la Culture, du Patrimoine  
et du Tourisme

## **RAPPORT SUR L'EXAMEN DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**

L'examen de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)* a été coordonné avec l'examen de la *Loi sur les renseignements médicaux personnels (LRMP)*, qui est une loi complémentaire à la *LAIPVP* traitant de la protection et de la gestion des renseignements médicaux personnels.

L'examen a commencé l'année dernière lorsque des groupes d'intervenants des organismes publics locaux, comme la Manitoba Teachers Society et la Manitoba Municipal Administrators Association, ont été invités à se rencontrer pour des consultations préliminaires.

Plusieurs mesures ont été prises pour mettre le public au courant de l'examen et fournir des renseignements pertinents. La phase publique des examens parallèles de la *LAIPVP* et de la *LRMP* a débuté le 9 février 2004 par la publication de deux documents de discussion intitulés « **Qu'en pensez-vous** ».

Les deux documents de discussion, de même que des formulaires de réponse en ligne et des renseignements de base sur les lois, ont été placés sur le site Web du gouvernement. On a également publié les données statistiques les plus récentes sur la *LAIPVP* pour 2003.

Dans le document de discussion de la *LAIPVP*, on a posé un certain nombre de questions sur l'expérience des Manitobains et Manitobains lorsqu'ils ont utilisé la *Loi*. On cherchait à obtenir l'opinion de la population sur les délais liés à l'application de la *LAIPVP* et à savoir si les ministères recevant un grand nombre de demandes ou des demandes très vastes devraient disposer de plus de flexibilité pour y répondre. Le document demandait également des commentaires sur les types de renseignements qui devraient faire l'objet d'une plus grande protection. On désirait obtenir des commentaires sur les exceptions actuelles visant l'accès aux renseignements personnels et la divulgation de ces derniers en vertu de la *LAIPVP*.

Partout dans le monde, les gouvernements sont à la recherche de stratégies efficaces dans le domaine de la prestation de services électroniques et des services intégrés à guichet unique. On désirait également obtenir l'opinion des Manitobains et Manitobaines sur les avantages de ces initiatives et connaître leurs inquiétudes, le cas échéant, en ce qui a trait à la protection de la vie privée.

On demandait des commentaires sur les dispositions précises s'appliquant à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée, ainsi que sur le processus de plainte. Et finalement, le document demandait des commentaires sur la pertinence des dispositions actuelles de la *LAIPVP* pour les organismes publics locaux, comme les municipalités, les divisions scolaires, les collèges communautaires, les universités et les offices régionaux de la santé.

L'objectif était d'entendre les Manitobains et Manitobaines raconter leurs expériences avec la *LAIPVP* et d'apprendre quelles modifications ils suggéraient qu'on y apporte.

Afin de s'assurer que l'expérience des organismes publics locaux soit incluse dans notre processus de cueillette de renseignements, nous avons lancé des invitations personnelles à divers groupes d'intervenants pour qu'ils examinent le fonctionnement de la *LAIPVP* au cours des cinq dernières années et fournissent des suggestions sur ce qui devrait être modifié. Nous avons également communiqué avec plus de 375 municipalités, divisions scolaires, offices régionaux de la santé et autres organismes publics locaux qui sont sous le régime de la *LAIPVP* depuis avril 2000. On leur a demandé de nous faire part de leur expérience quant à la mise en œuvre des dispositions concernant l'accès à l'information et la protection de la vie privée et de toute recommandation qu'ils pourraient avoir pour améliorer la *Loi*.

Des audiences publiques ont eu lieu à Winnipeg, Brandon et Thompson en avril et mai. Un certain nombre de particuliers et d'organismes ont profité de cette occasion de participer à ce processus d'examen législatif.

Les audiences publiques tenues à Winnipeg, Brandon et Thompson ont attiré un total de 85 personnes. En tout, il y a eu 37 présentations écrites et orales dont 16 provenaient de particuliers, 10 de groupes d'intervenants et autres organisations, et 11 d'organismes publics locaux. Vous trouverez ci-joint une liste des particuliers et organismes qui ont fait une présentation orale ou écrite.

Toutes les présentations de groupes d'intervenants et d'organismes publics locaux ont été mises à la disposition du public à la bibliothèque de l'Assemblée législative. Les présentations orales de particuliers ont également été placées à la bibliothèque de même que des versions rendues anonymes des présentations écrites provenant de particuliers.

Les opinions des Manitobains et Manitobaines recueillies pendant ce processus permettront de faire en sorte que cette loi continue de répondre aux besoins de la population, soit l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

## Participants à l'examen de la LAIPVP

### Particuliers

Peter Boothroyd  
Martin Boroditsky  
Jim Brandt  
George Czmola  
Gerard Fontaine  
Conway Fraser  
Ted Mathers  
Geoff McCullough  
Mimi Raglan  
Blake Taylor  
Jayde Shaw  
Martin Zelig  
4 autres personnes ont remis des présentations écrites

### Organisations

Association canadienne des journalistes  
Association canadienne de l'informatique  
Bureau d'assurance du Canada  
Manitoba Access to Information Network  
Manitoba Association of School Superintendents, Inc.  
Manitoba Association of School Trustees  
Manitoba Federation of Labour  
Manitoba Teachers Society  
Manitoba Wildlands / Canadian Nature Federation  
Winnipeg Real Estate Board

### Organismes publics locaux

Burntwood Regional Health Authority  
Ville de Brandon  
Ville de Dauphin  
Régie des services à l'enfant et à la famille des Métis  
Office régional de la santé du Centre du Manitoba  
Rural Municipality of St. Andrews  
Division scolaire de St. James-Assiniboia n° 2  
Université du Manitoba  
Université de Winnipeg  
Office régional de la santé de Winnipeg  
Division scolaire de Winnipeg n° 1